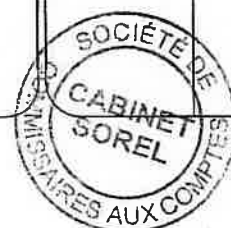


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	176 167		176 167	118 583		57 583	46.56
Production vendue de services	3 650 818		3 650 818	2 831 067		819 751	28.96
Chiffre d'affaires NET	3 826 985		3 826 985	2 949 651		877 334	29.74
Production stockée			8 760	394		9 154	NS
Production immobilisée				995		995	100.00
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 825	14 033		20 792	148.17
Autres produits			881	15 995		16 876	105.51
Total des Produits d'exploitation (I)			3 852 169	2 981 067		871 102	29.22
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			70 436	47 105		23 331	49.53
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			174	11 487		11 312	98.48
Autres achats et charges externes *			1 686 637	1 211 895		474 742	39.17
Impôts, taxes et versements assimilés			43 405	32 071		11 334	35.34
Salaires et traitements			1 066 909	1 063 767		3 142	0.30
Charges sociales			749 179	727 080		22 099	3.04
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 211	26 455		6 244	23.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			36 500			36 500	
Dotations aux provisions							
Autres charges			37 857	213		37 644	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 710 959	3 097 101		613 858	19.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			141 210	116 034		257 244	221.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

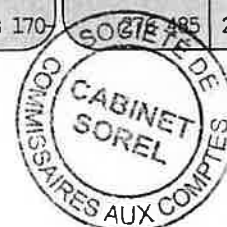


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 312		4 824		3 512	72.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 312		4 824		3 512	72.81
2. Résultat financier (V-VI)	1 312		4 824		3 512	72.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	139 898		120 858		260 756	215.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 063		1 312		3 751	286.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 063		1 312		3 751	286.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 645		13 623		11 978	87.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 645		13 623		11 978	87.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 418		12 312		15 729	127.76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 857 232		2 982 379		874 853	29.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 713 917		3 115 548		598 368	19.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	143 315		133 170		200 145	207.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



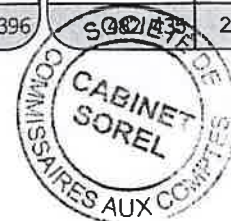
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 059	3 059				
	Fonds commercial (1)	61 452		61 452	61 452		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	515 656	501 629	14 027	27 008	12 981	48.06
	Autres immobilisations corporelles	45 935	33 834	12 101	13 506	1 405	10.40
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	23 444		23 444	15 998	7 446	46.54
	Autres immobilisations financières	58 089		58 089	58 089		
Total II		707 635	538 522	169 113	176 053	6 940	3.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	22 718		22 718	22 544	174	0.77
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	10 812		10 812	19 572	8 760	44.76
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 906 146	70 708	1 835 438	1 425 633	409 805	28.75
	Autres créances	363 283		363 283	260 146	103 136	39.65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	177 861		177 861	197 420	19 560	9.91
	Charges constatées d'avance (3)	5 606		5 606	1 026	4 579	446.12
Total III		2 486 425	70 708	2 415 718	1 926 343	489 375	25.40
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 194 060	609 230	2 584 831	2 102 396	482 435	22.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

81 532

SNR CONSEIL



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	788 089	788 089		
	Report à nouveau	88 399	221 569	133 170	60.10
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	143 315	133 170	276 485	207.62
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 063 804	920 488	143 315	15.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 915	17 052	8 136	47.72
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 653	13 822	11 170	80.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 084 087	753 088	330 999	43.95
	Dettes fiscales et sociales	373 037	336 525	36 512	10.85
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	52 335	61 420	9 086	14.79
	Produits constatés d'avance (I)				
Comptes de Régularisation	Total IV	1 521 027	1 181 908	339 119	28.69
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 584 831	2 102 396	482 435	22.95

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 520 337 1 172 992



A.E.P. - B.E.P.
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : ZI LE COUDRIER
ZONE INDUSTRIELLE LE COUDRIER
95650 BOISSY L'AILLERIE
352 901 573 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 29 juin,

A 15 h 00,

Les associés de la société A.E.P. - B.E.P., société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, divisé en 2 500 parts de, 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ZI LE COUDRIER ZONE INDUSTRIELLE LE COUDRIER 95650 BOISSY L'AILLERIE, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Madame Marie Pierre BARBE, titulaire de 34 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Arnaud SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 121.50 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 183.75 parts sociales en nue-propriété,
- Madame Céline SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 121.50 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 183.75 parts sociales en nue-propriété,
- Madame Corinne SAUVEPLANE, titulaire de 735 parts sociales en usufruit,
- Madame Dominique SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 121.50 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 183.75 parts sociales en nue-propriété,
- Monsieur Olivier SAUVEPLANE, titulaire de 1 245 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Vincent SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 121.50 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 183.75 parts sociales en nue-propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier SAUVEPLANE, gérant associé.

Monsieur Christophe GASMANDEL, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre remise en main propre est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de [*Montant des charges non déductibles fiscalement] euros, ainsi que l'impôt correspondant de [*Montant de l'imposition relative aux charges non déductibles] euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 143 315 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	143 315 euros
------------------------	---------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	88 400 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	231 715 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 231 715 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

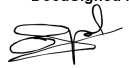
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

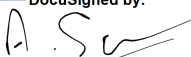
DocuSigned by:
MARIE PIERRE BARBE
2C48D17CA4A04AB...

Olivier SAUVEPLANE
Gérant

DocuSigned by:

067E42FB8CB441B...

DocuSigned by:

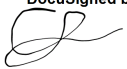
82B9CE3E09B0481...

DocuSigned by:

C64577CD7773473...

DocuSigned by:

C14D5D5CDB2A4ED...

DocuSigned by:
DOMINIQUE HERNOT
C01AB15F95F7446...

DocuSigned by:

4AC0CCF15104444...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 58 891 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 511		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	514 058		1 598
Installations générales agencements aménagements divers	17 832		
Matériel de transport	11 574		614
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 303		3 613
TOTAL	555 766		5 825
Prêts, autres immobilisations financières	74 087		21 172
TOTAL	74 087		21 172
TOTAL GENERAL	694 365		26 997

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			64 511	64 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			515 656	515 656
Installations générales agencements aménagements divers			17 832	17 832
Matériel de transport			12 187	12 187
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 916	15 916
TOTAL			561 591	561 591
Prêts, autres immobilisations financières	13 726		81 533	81 533
TOTAL	13 726		81 533	81 533
TOTAL GENERAL	13 726		707 635	707 635

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 059			3 059
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	487 050	14 579		501 629
Installations générales agencements aménagements divers	8 184	2 876		11 060
Matériel de transport	11 574	386		11 960
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 444	2 370		10 814
TOTAL	515 252	20 211		535 463
TOTAL GENERAL	518 311	20 211		538 522

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 579				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 876				
Matériel de transport	386				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 370				
TOTAL	20 211				
TOTAL GENERAL	20 211				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	63 403	36 500	29 195		70 708
TOTAL	63 403	36 500	29 195		70 708
TOTAL GENERAL	63 403	36 500	29 195		70 708
Dont dotations et reprises d'exploitation		36 500	29 195		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	23 444	23 444	
Autres immobilisations financières	58 089	58 089	
Clients douteux ou litigieux	124 487	124 487	
Autres créances clients	1 781 659	1 781 659	
Personnel et comptes rattachés	23 973	23 973	
Impôts sur les bénéfices	112 861	112 861	
Taxe sur la valeur ajoutée	209 316	209 316	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 154	2 154	
Débiteurs divers	14 978	14 978	
Charges constatées d'avance	5 606	5 606	
TOTAL	2 356 566	2 356 566	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	21 823		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	14 377		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 919	8 225	693	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 084 087	1 084 087		
Personnel et comptes rattachés	44 331	44 331		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	241 026	241 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	61 690	61 690		
Autres impôts taxes et assimilés	25 990	25 990		
Groupe et associés	2 653	2 653		
Autres dettes	52 335	52 335		
TOTAL	1 521 030	1 520 337	693	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 127			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions / parts sociales	16.0000	2 500			2 500



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 937
Total	12 937



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 334
Autres dettes	46 871
Total	73 205

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 606
Total	5 606

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



A.E. P B. E. P

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €

Siège social : ZI LE COUDRIER, 32 Chemin de GEROCOURT

95650 BOISSY L'AILLERIE

R.C.S : PONTOISE B 352901573

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

Cabinet SOREL

Siège social : 59 RUE LA BOETIE, 75008 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de **PARIS**

A.E. P B. E. P

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €

Siège social : ZI LE COUDRIER, 32 Chemin de GEROCOURT

95650 BOISSY L'AILLERIE

R.C.S : PONTOISE B 352901573

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

Cabinet SOREL

Siège social : 59 RUE LA BOETIE, 75008 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de **PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

A l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée A. E. P. B. E. P.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société à responsabilité limitée A. E. P. B. E. P. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

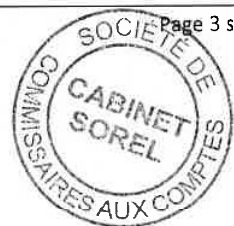
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré(s) que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

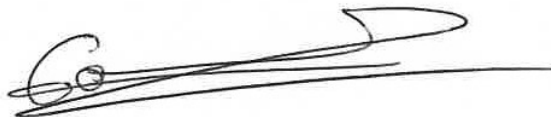
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 04/06/2018

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet SOREL

Représenté par :

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'C' followed by a series of horizontal strokes and a final loop.

C. GANSMANDEL

Chargé de mandat – Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

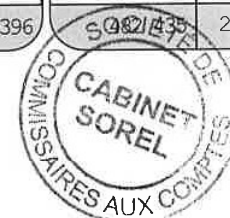
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	3 059	3 059			
	Fonds commercial (1)	61 452		61 452	61 452	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	515 656	501 629	14 027	12 981	48.06
	Autres immobilisations corporelles	45 935	33 834	12 101	1 405	10.40
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	23 444		23 444	7 446	46.54
	Autres immobilisations financières	58 089		58 089		
	Total II	707 635	538 522	169 113	6 940	3.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	22 718		22 718	174	0.77
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis	10 812		10 812	8 760	44.76
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 906 146	70 708	1 835 438	409 805	28.75
	Autres créances	363 283		363 283	103 136	39.65
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	177 861		177 861	19 560	9.91
	Charges constatées d'avance (3)	5 606		5 606	4 579	446.12
	Total III	2 486 425	70 708	2 415 718	489 375	25.40
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 194 060	609 230	2 584 831	982 435	22.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

81 532

SNR CONSEIL



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000		40 000			
	Réserves						
	Réserve légale	4 000		4 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	788 089		788 089			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	88 399		221 569		133 170	60.10
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	143 315		133 170		276 485	207.62
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 063 804		920 488		143 315	15.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	8 915		17 052		8 136	47.72
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	2 653		13 822		11 170	80.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 084 087		753 088		330 999	43.95
	Dettes fiscales et sociales	373 037		336 525		36 512	10.85
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	52 335		61 420		9 086	14.79
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 521 027		1 181 908		339 119	28.69
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 584 831		2 102 396		482 435	22.95

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

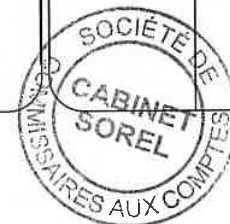
1 520 337 1 172 992



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	176 167		176 167	118 583		57 583	48.56
Production vendue de services	3 650 818		3 650 818	2 831 067		819 751	28.96
Chiffre d'affaires NET	3 826 985		3 826 985	2 949 651		877 334	29.74
Production stockée			8 760	394		9 154	NS
Production immobilisée				995		995	100.00
Subventions d'exploitation			34 825	14 033		20 792	148.17
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			881	15 995		16 876	105.51
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			3 852 169	2 981 067		871 102	29.22
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			70 436	47 105		23 331	49.53
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			174	11 487		11 312	98.48
Autres achats et charges externes *			1 686 637	1 211 895		474 742	39.17
Impôts, taxes et versements assimilés			43 405	32 071		11 334	35.34
Salaires et traitements			1 066 909	1 063 767		3 142	0.30
Charges sociales			749 179	727 080		22 099	3.04
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 211	26 455		6 244	23.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			36 500			36 500	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			37 857	213		37 644	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 710 959	3 097 101		613 858	19.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			141 210	116 034		257 244	221.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

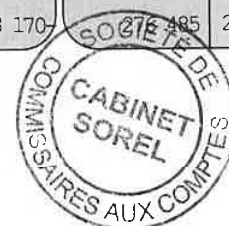


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 312		4 824		3 512	72.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 312		4 824		3 512	72.81
2. Résultat financier (V-VI)	1 312		4 824		3 512	72.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	139 898		120 858		260 756	215.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 063		1 312		3 751	286.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 063		1 312		3 751	286.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 645		13 623		11 978	87.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 645		13 623		11 978	87.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 418		12 312		15 729	127.76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 857 232		2 982 379		874 853	29.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 713 917		3 115 548		598 368	19.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	143 315		133 170		10 145	207.62

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SNR CONSEIL



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 58 891 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 511		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	514 058		1 598
Installations générales agencements aménagements divers	17 832		
Matériel de transport	11 574		614
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 303		3 613
TOTAL	555 766		5 825
Prêts, autres immobilisations financières	74 087		21 172
TOTAL	74 087		21 172
TOTAL GENERAL	694 365		26 997

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			64 511	64 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			515 656	515 656
Installations générales agencements aménagements divers			17 832	17 832
Matériel de transport			12 187	12 187
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 916	15 916
TOTAL			561 591	561 591
Prêts, autres immobilisations financières	13 726		81 533	81 533
TOTAL	13 726		81 533	81 533
TOTAL GENERAL	13 726		707 635	707 635

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 059			3 059
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	487 050	14 579		501 629
Installations générales agencements aménagements divers	8 184	2 876		11 060
Matériel de transport	11 574	386		11 960
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 444	2 370		10 814
TOTAL	515 252	20 211		535 463
TOTAL GENERAL	518 311	20 211		538 522

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	14 579				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 876				
Matériel de transport	386				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 370				
TOTAL	20 211				
TOTAL GENERAL	20 211				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	63 403	36 500	29 195		70 708
TOTAL	63 403	36 500	29 195		70 708
TOTAL GENERAL	63 403	36 500	29 195		70 708
Dont dotations et reprises d'exploitation		36 500	29 195		

Etat des échéances des créances et des dettes

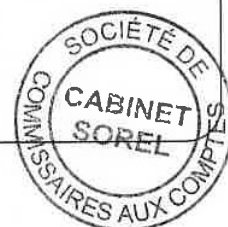
Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	23 444	23 444	
Autres immobilisations financières	58 089	58 089	
Clients douteux ou litigieux	124 487	124 487	
Autres créances clients	1 781 659	1 781 659	
Personnel et comptes rattachés	23 973	23 973	
Impôts sur les bénéfices	112 861	112 861	
Taxe sur la valeur ajoutée	209 316	209 316	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 154	2 154	
Débiteurs divers	14 978	14 978	
Charges constatées d'avance	5 606	5 606	
TOTAL	2 356 566	2 356 566	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	21 823		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	14 377		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 919	8 225	693	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 084 087	1 084 087		
Personnel et comptes rattachés	44 331	44 331		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	241 026	241 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	61 690	61 690		
Autres impôts taxes et assimilés	25 990	25 990		
Groupe et associés	2 653	2 653		
Autres dettes	52 335	52 335		
TOTAL	1 521 030	1 520 337	693	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 127			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions / parts sociales	16.0000	2 500			2 500



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 937
Total	12 937



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 334
Autres dettes	46 871
Total	73 205

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 606
Total	5 606

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

